

# Vous travaillez comme ouvrier dans le commerce de combustibles? Votre salaire va augmenter !

## Quand votre salaire va-t-il augmenter ?

A partir du 1<sup>er</sup> juin 2017

## Comment votre salaire va-t-il augmenter ?

Grâce à l'indexation les salaires barémiques et effectifs vont augmenter avec 2% !  
Vous trouvez les nouveaux salaires minimums ci-dessous.

## Nouveaux salaires :

SALAIRES BAREMIQUES (40h/semaine)				
		après 3 ans	après 10 ans	après 15 ans
Catégorie				
Manœuvre	11,3645	11,6624	11,7711	11,9474
Chauffeur	11,8836	11,1811	11,2899	12,4659
Chauffeur camion-citerne (+0,4958)	12,3794	12,6769	12,7857	12,9617

INDEMNITES	
Indemnité RGPT	1,2391 par heure
Indemnités de séjour	
Grande indemnité de séjour	35,7827
Petite indemnité de séjour	14,3925

**Votre Liberté**  
**Votre Voix**

